

Deuxième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Interpart SA en liquidation, Lausanne***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 29.08.2007
4.

Echéance de préavis des créances: **17.10.2007**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
OFISA, société fiduciaire et de conseil, liquidatrice, à l'att.
Bernard Serra, chemin des Charmettes 7, case postale 7063,
1002 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que la liquidatrice se réserve le droit, cas échéant, de procéder à une répartition anticipée des actifs (art. 745 al. 3 CO).

OFISA, Société Fiduciaire et de Conseil
1002 Lausanne

(04109258)